

Facturé à Facture n° 101

Alain RIBAULT - KEREVAL Date 16/05/2023

DÉSIGNATION	MONTANT
Livraison du premier incrément	15 000,00
Total HT	15 000,00
TVA 20.0%	3 000,00
TOTAL TTC	18 000,00 €



Conditions et modalités de paiement

Le paiement du premier incrément doit être effectué à la livraison des livrables. Veuillez envoyer un e-mail à Jérôme DELATOUR pour indiquer votre intention de payer l'équipe B1 de ProSE. Incluez dans cet e-mail le nom de votre entreprise, le montant du paiement et la référence du projet.